



**Le document y relatif signé 22 avril 2021 par le Ministre de la justice, Laurent Esso, et adressé au secrétaire Général de la Présidence de la République, Ferdinand Ngoh Ngoh, a fuité sur les réseaux sociaux.**

En effet, le ministre de la justice, garde des Sceaux, Laurent Esso, enjoint le Ministre d'Etat, Secrétaire Général de la Présidence de la République de la lui transmettre les pièces investigation de la chambre des comptes avant tout lancement les poursuites contre les auteurs, co-auteurs et complices des cas de malversations financières dans la gestions des fonds Covid-19.

C'est une actualité qui défraie la chronique. Répondant à une correspondance de Ferdinand Ngoh Ngoh, datée du 6 avril 2021, lui répercutant les instructions du Président de la République, Paul Biya, d'engager les poursuites judiciaires contre les auteurs, co-auteurs et complices de détournement des fonds alloués pour la lutte contre la pandémie de coronavirus, Laurent Esso demande au SGPR de lui fournir d'abord le rapport d' investigation de la chambre des comptes.

Une situation qui met pratiquement dos au mur le SGPR. Selon certains sources, la chambre des comptes n'a pas encore fourni le rapport d'Étape et ses enquêteurs seraient toujours sur le terrain pour boucler le travail.

Le journal Mutations dans un article publié ce sujet ce 4 mai, soutient que, la correspondance du Garde des Sceaux en réalité «trahit l'intention du secrétaire général de la présidence d'influencer de bout en bout l'action judiciaire attendue sur le dossier COVID-19».

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix - Travail - Patrie

MINISTERE DE LA JUSTICE

CABINET DU MINETAT

N° 050 /CF/CAB/ME/MI/GDS

REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF JUSTICE

OFFICE OF THE MINISTER OF STATE

Yaoundé le 22 AVR 2021

CONFIDENTIEL

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA JUSTICE, GARDE DES SCEAUX  
THE MINISTER OF STATE, MINISTER OF JUSTICE, KEEPER OF THE SEALS

A/TO

MONSIEUR LE MINISTRE D'ETAT, SECRETAIRE GENERAL  
DE LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
THE MINISTER OF STATE, SECRETARY GENERAL  
OF THE PRESIDENCY OF THE REPUB  
YAOUNDE

**Objet** : Audit des fonds affectés  
à la lutte contre le Coronavirus.

**Réf** : V/C N° A263/SG/PR du 06 avril 2021.

Suite à votre correspondance de référence et dont l'objet est porté en marge, me répercutant les hautes directives du Chef de l'Etat, prescrivant l'ouverture d'une enquête judiciaire contre les auteurs, coauteurs et complices des cas de malversations financières relevés par le rapport de la Chambre des Comptes de la Cour Suprême,

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir me faire parvenir les pièces d'investigations de la Haute Juridiction, non jointes à votre correspondance sus-visée./-



*Laurent Esso*